

CHSCT DU 21 mai 2019 COMPTE RENDU

Lecture de la déclaration liminaire intersyndicale jointe à l'article.

1- DUERP-PAP

Comme un an sur deux maintenant, la campagne a été réduite aux sites restructurés et ceux n'ayant pas participé au dernier recensement.

Les thèmes qui reviennent de manière récurrente sont toujours les mêmes : le nettoyage des filtres de climatisation et, bien entendu, le nettoyage des locaux.

FO a insisté sur l'importance des contrôles trimestriels. N'hésitez pas à faire remonter vos insatisfactions qui sont le seul moyen pour appliquer des pénalités en cas de non réalisation de la prestation ou de prestation incomplète. Vous pouvez faire remonter vos observations par le registre santé sécurité au travail disponible sur Ulysse Var ou à cette adresse : <http://10.83.251.51/chsphp/>

*Pour Solidaires, **FO**, et la CGT, les agents expriment la réalité de leur quotidien et attendent des réponses concrètes.*

Malheureusement au-delà de ce recensement des difficultés des agents, le plan de prévention qui découle du DUERP, ressort toujours les mêmes recettes palliatives, entre priorisation des tâches, formation pour lutter contre le stress, réunions métiers et impulsion des chefs de services...

En cela, il n'est, à aucun moment, fait application des préconisations de la dernière note d'orientations ministérielles SOST pour 2019. Cette dernière insiste en effet sur le besoin de privilégier les mesures de prévention organisationnelles en lieu et place des mesures de prévention humaine que sont la formation et l'information.

*Dans ce contexte, l'avis du CHS-CT porté sur ce plan de prévention ne peut être que **défavorable** au regard d'une politique de prévention ne permettant pas de supprimer l'exposition des agents à la souffrance au travail.*

C'est en ce sens que vos représentants **FO** en CHS-CT se sont exprimés.

2- Formations

Des formations extincteurs/défibrateurs vont être programmées sur l'ensemble des sites. De plus, une formation spécifique « prévention et maîtrise du risque canin » sera organisée à l'hiver 2019 à destination des personnels intervenant sur le terrain. Enfin sont mis en place 2 sessions à destination des encadrants et adjoints, permettant de « favoriser le bien-être des agents au travail et de prévenir les RPS »... Par les temps qui courent...

3- Budget 2019

Le montant annuel du budget CHSCT du var diminue, du fait de la baisse des effectifs de notre département, qui nous vous le rappelons, est le **1^{er} contributeur national en termes de suppressions d'emplois!**

De plus, le projet de loi de transformation de la fonction publique vise, comme vous le savez, à fusionner les instances CT et CHS. **FO** s'y oppose formellement. Quel sera donc l'avenir de ce budget ?

Dès à présent, la direction n'hésite pas à vouloir utiliser ces crédits à des fins autres que ceux pour lesquels ils sont prévus, soit l'Hygiène, la Sécurité et les Conditions de Travail, par exemple pour la rénovation extérieure des bâtiments et escaliers...

La délégation **FO** a insisté sur la nécessité de la rénovation complète de la salle de convivialité des Colettes (propreté, peinture, mobilier, matériel). Un devis devrait être présenté à l'automne.

4- Transfert de la trésorerie municipale de Draguignan

Vers mi-juin, la trésorerie municipale de Draguignan, actuellement située dans le vieux bâtiment de l'ancienne RF, sera transférée au rez-de-chaussée du site de Jacques Brel. **FO** est largement intervenu afin d'assurer à nos collègues les meilleures conditions de travail possibles. Ces points, dont certains peuvent penser qu'ils ne sont que détails, représentent en fait le quotidien des agents ! D'où leur importance !

5- Plan cité

Actuellement, une réflexion d'envergure interministérielle est menée, sous l'égide du préfet, quant à la rénovation à l'horizon 2023 de l'ensemble des cités administratives de Toulon. Sont concernés les sites de Port Marchand, les Lices et l'îlot Montéty, Lorgues et Saint Bernard. Les bâtiments seraient entièrement rénovés : désamiantage, isolation, étanchéité... Une **densification et une rationalisation** des locaux seront alors opérées, un bâtiment pouvant abriter différentes directions : ARS (Agence Régionale de la Santé), DDCS, DIRECTE, DREAL, Éducation Nationale... Ce plan, déjà complexe à mettre en place, sera aussi soumis aux projets de réorganisations et régionalisation de certaines directions. Certains services de la DDFIP du Var, actuellement hébergés par les ordonnateurs, pourraient être, à terme, transférés au sein de ces nouvelles structures. Et du fait de l'ampleur des travaux, le transfert de vert coteau sur le site des Lices serait retardé. Vos représentants **FO** vous tiendront informés en temps réel des informations.

6- Travail à domicile

Depuis avril 2019 a été instauré le travail à domicile. Dans le Var, 79 demandes ont été déposées pour 2019, 45 ont été refusées pour des motifs de manque d'autonomie des agents, applications informatiques non compatibles, intérêt du service... Les 34 agents sélectionnés semblent satisfaits.

À noter qu'une nouvelle campagne de sélection s'ouvrira au 2nd semestre, pour une mise en application au 01/01/2020.

7- Questions diverses

Bien évidemment, **FO** a demandé au DDFIP communication du projet départemental de « **géographie revisitée** », tenant compte des dernières annonces d'implantation de « Maison France Service » (cf courrier de Gérald Darmanin). **FO** a aussi souhaité avoir des précisions quant au transfert du recouvrement des trésoreries mixtes vers les SIP et la spécialisation des trésoreries hospitalières, initialement prévus au 01/01/2020.

N'ayant pas encore l'autorisation de communiquer, le DDFIP a cependant tenu à préciser que les changements seraient « évolutionnaires, mais pas révolutionnaires » !! Quant aux transferts de missions prévus pour 2020, les changements seraient substantiels, mais il n'y aurait pas de bouleversement. Il semblerait que ces opérations puissent commencer en 2020, mais que celles plus structurantes soient réalisées (sans précipitation) en 2021 et 2022.

Il nous a été cependant signalé que tout est expliqué dans les notes de notre ministre... (voir annexe)



Pour rappel, **FO** revendique le maintien d'un réseau de proximité et de qualité



Quelques petites informations :

- la climatisation de l'ensemble des sites sera opérationnelle (si nécessaire) du 11 juin au 13 septembre 2019
- le recyclage des mégots mis en place sur le site des Playes aurait vocation à être étendu
- le bâtiment abritant les services de la DDFIP à Saint Tropez pourrait être rendu à la mairie : restructuration ou simple déménagement ? Pas d'informations officielles à ce jour.

Vos représentants :

Titulaires : Sophie DEGEILH, Cyril BANCHETRY

Experts : Anne MAURICE, Fabrice MOSCA